

[Traduction]

LE DIVORCE**LA MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX MOTIFS—DEMANDE D'EXPLICATIONS**

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Ma question s'adresse au ministre de la Justice, monsieur l'Orateur. Vu la résolution qui a été récemment adoptée par l'Association canadienne du barreau, recommandant que la mésentente conjugale soit le seul motif de divorce et qu'une année de séparation suffise comme preuve concluante d'un tel échec et vu les préoccupations croissantes du public au sujet des retards et des frais dans ce domaine, le ministre envisage-t-il d'introduire des modifications en ce sens à la loi du divorce?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Nous sommes en train d'étudier cette question, mais elle est également examinée par la Commission de réforme du droit et je préfère attendre le rapport de cette commission sur la question, s'il ne tarde pas trop à nous parvenir.

* * *

LES CÉRÉALES**BLÉ—LA QUESTION D'UN PRIX MINIMUM FIXÉ AU PRORATA DU COÛT DE PRODUCTION**

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Comme il a déclaré qu'au moins une partie de sa politique nationale du blé sera présentée sous la forme d'un projet de loi, puis-je lui demander s'il entend renoncer au prix minimum de \$3.25 qui a été annoncé et présenter un projet de loi prévoyant un prix minimum qui tienne compte du coût de la vie pour les agriculteurs de l'Ouest?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je pense que l'échelle de \$3.25 à \$5 reflète effectivement le coût de production. Ce que j'ai dit à la Chambre, c'est que je considérerais cette question et m'entreprendrais en temps voulu avec les leaders à la Chambre de la question d'un projet de loi approprié, à propos particulièrement des paiements effectués par le Conseil du Trésor tenant lieu de subventions à la consommation afin de prévenir toute hausse du prix du pain.

* * *

● (1450)

LA NAVIGATION**LES PERMIS ET CERTIFICATS RELATIFS AUX NAVIRES «RO RO NEWFOUNDLAND» ET «RO RO NEW BRUNSWICK»—DEMANDE DE REJET DE LA REQUÊTE**

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Transports une question relative au Syndicat international des marins et au gouvernement. Le ministre a-t-il reçu du syndicat un télégramme demandant que le ministère refuse d'accorder aux navires *Ro Ro Newfoundland* et *Ro Ro New Brunswick*, dont les équipages sont espagnols, les permis et certificats requis et si oui, pourrait-il dévoiler à la Chambre la nature de sa réponse? En d'autres termes, va-t-il accepter ou rejeter cette demande?

Questions orales

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député sait que j'ai communiqué avec les premiers ministres des provinces de l'Atlantique au sujet de ces navires, du rapport Darling et du traité du Commonwealth, et je vais m'entretenir avec eux lundi prochain. Voilà un des sujets que je voudrais soulever à cette réunion avant de donner ma réponse définitive au Syndicat international des marins.

* * *

LES CÉRÉALES**L'ABSENCE DE CONTINGENTEMENT ET LA CONGESTION DES SILOS—LES PLAINTES**

M. Craig Stewart (Marquette): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé et découle du fait que certains producteurs ne peuvent livrer leurs céréales aux éleveurs déjà bondés. Le ministre reçoit-il des plaintes à propos de la situation actuelle où il n'existe à peu près pas de contingentement au début de la campagne agricole, alors que les éleveurs sont déjà congestionnés à certains points de livraison?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la plupart des agriculteurs aux prises avec ce problème d'éleveurs congestionnés savent très bien que cette situation est la conséquence de la grève du rail. Je ne reçois donc pas de plaintes de leur part. Ils savent également que bien qu'il n'existe pas de contingentement, le transport record de céréales d'ici la fin de l'année devrait bientôt réduire la congestion.

M. Stewart (Marquette): Le ministre enjoindra-t-il la Commission du blé d'aider les agriculteurs qui n'ont pas pu faire de livraisons, afin de protéger ainsi le principe du contingentement égal imposé par la Commission du blé à l'endroit de tous les agriculteurs?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, la Commission du blé s'efforcera bien sûr de mettre à la disposition des agriculteurs des wagons à céréales très tôt et en grand nombre aux endroits où il y a congestion. Entre-temps, les agriculteurs peuvent se prévaloir du programme de paiements anticipés pour obtenir les avances en attendant de faire leurs livraisons. Comme le savent les députés, nous avons l'intention de hausser la limite prévue en vertu du programme d'avances en espèces.

* * *

AIR CANADA**LA DESTRUCTION D'UN AVION À L'AÉROPORT DE TORONTO À LA SUITE D'UNE EXPLOSION—LE RAPPORT D'ENQUÊTE—L'UTILISATION DU CARBURANT JP4**

M. Duncan M. Beattie (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 21 juin, une explosion a détruit un appareil d'Air Canada sur la piste de l'aéroport international de Toronto. Le ministre a ordonné une enquête et promis de déposer le rapport à la Chambre. Peut-il me dire maintenant s'il a reçu ce rapport? Sinon, quelle est la raison du retard?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, c'est parce que le rapport n'est pas terminé et que je ne l'ai pas reçu.